

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire du Maine-et-Loire

Parc du château de Bois Geslin

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire du Maine-et-Loire
Parc du château de Bois Geslin

Nom du parc	Parc du château de Bois Geslin
Commune	Armaillé
Département	Maine-et-Loire
Région	Pays de la Loire
Date de création	21 ^e siècle
Auteur/ Créateur	M. et M ^{me} de Sayve
Type de propriétaire	Propriétaire privé
Coordonnées	Château du Bois Geslin 49240 Armaillé
Localisation	Latitude : 47.70155500000001 Longitude : -1.16690600000004
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Au XIV^e siècle, les terres du Bois-Geslin, appartenant à la famille d'Armaillé, abritaient une sous-forteresse en relation avec la forteresse de Pouancé. Bois- Geslin devint vers 1550 le château seigneurial d'Armaillé.

Cette terre fut vendue vers 1570 à Jacques de la Forest, avocat au présidial d'Angers qui en 1576 devint Conseiller au parlement de Bretagne et se fit alors appeler la Forest-d'Armaillé. Il semble que les travaux de reconstruction du château tel qu'on le connaît aujourd'hui, aient débuté dès 1570 bien que la façade Nord ait été percée et réaménagée à la fin du XVII^e siècle (la lucarne centrale porte la date 1689). La demeure, bordée d'une enceinte avec tours rondes dont la base apparaît visible aux angles des fossés, était autrefois entourée de larges douves, dont une partie subsiste encore vers l'Est. Deux grosses tours à pignon pointu flanquent la façade vers le Nord.

Le cadastre napoléonien de 1833 révèle la structure bâtie ancienne. On note l'omniprésence de l'eau mais l'absence des étangs qui sont de construction récente.

Au XX^e siècle le domaine sert d'exploitation agricole et le château se dégrade. Après plusieurs années d'abandon, l'ensemble des bâtiments a été acquis en 1992 par M. et M^{me} de Sayve. Il a fait l'objet de restaurations attentives tant au niveau de l'architecture que du paysage.

Description

Le parc bénéficie d'un cadre rural, principalement constitué de prairies et de terres cultivées. Les terres descendent du Sud vers la vallée de la Verzée au Nord. Proche du village, la vue depuis le bâti s'étend sur ce dernier et notamment son clocher.

Description

Le château de Bois-Geslin, situé en bordure Sud d'une petite route de campagne, bénéficie d'une situation calme et protégée, niché dans la vallée bucolique de la Verzée. Le petit village d'Armaillé, situé à proximité, contribue à créer un écrin aux abords du parc.

Au Nord, une allée d'arrivée permet l'accès à l'avant cour par un pont enjambant la Verzée. Afin de se préserver de la route, l'avenue a été remodelée avec une chicane. Un talus associé à de nombreuses plantations a permis d'isoler la propriété. Les remblais provenaient d'un travail considérable de composition et de terrassement entrepris subtilement sur le paysage par les propriétaires : le creusement de deux étangs, à l'Est et à l'Ouest, suivi de nombreuses replantations d'arbres a pris en effet place sur une partie des terres agricole. Le paysage a été ainsi remodelé dans un esprit naturel. Les plantations ont été grandement raisonnées, notamment pour aménager des vues choisies vers le village, au dessus de l'étang Ouest. Ainsi, les plantations masquent le bâti le moins élégant, tout en préservant la vue privilégiée sur le clocher d'Armaillé, tel une fabrique dans le jardin. Bien que très proches de la rivière, les étangs ne sont pas reliés à cette dernière, une chaussée formant un circuit de promenade les en sépare.

Dans la proximité Sud de la propriété, au-delà du muret bordant la cour, les propriétaires ont dessiné un jardin régulier, sobre et élégant, composé de bordures de buis et encadré d'arcades de charmilles, au travers desquelles le regard est conduit vers les prairies pâturées qui remontent vers le Sud. En parallèle une allée délicatement longée d'un talus de chèvrefeuilles et de roses d'églantiers mène à un chemin creux bordé de vieux chênes.

Documents iconographiques



Cadastré de 1833.



Photographie aérienne 2002 retravaillée en 2008.



Cours d'honneur et arrivée.



Jardin régulier derrière la cour.



Promenade de l'étang est.



Promenade de l'étang ouest.



Pigeonnier et puits.



Arcade la cour.



Photo aérienne © Stéphane Besnier.

Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 50ha dont environ 8 de parc mixte

Protection : inscrit au titre des Monuments Historiques

Botanique

On notera principalement les magnifiques arcades de charmilles dans la partie régulière du parc, le talus fleuri et aménagé avec *Lonicera* et rosiers églantiers, les frênes, aulnes, saules, peupliers et chênes dans les zones humides bordant les étangs.

Pédologie

Hydraulique : deux grands étangs approvisionnés par le ruissellement des sources et des eaux du coteau ont été creusés par les propriétaires. L'étang situé à l'Ouest a une emprise 7 hectares, et l'autre situé à l'Est s'étend sur une superficie de 1,5 hectare. La Verzée coule en aval et en parallèle des étangs. La rivière participe à une véritable mise en scène de l'eau.

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Entretien : gestion différenciée excellente réalisée par un jardinier à plein temps : très soignée aux abords, plus libre près des étangs (fauchage). Le parc, créé depuis peu, est en bon état, des travaux de restauration colossaux ayant été effectués après la reprise des terres.

[label.info_complementaires](#)

Intérêts et enjeux : parc et jardin contemporains créés de façon structurée et libre à la fois. Les travaux considérables, ont été très subtilement entrepris afin d'insérer l'ensemble dans le paysage. Les lieux devraient figurer dans le guide des RDV au jardin si les propriétaires le souhaitent.

Bibliographie

C. Port, ed1, t.1, p. 396.

Caractéristiques du parc/jardin

Éléments de décoration: Plan d'eau

Statut du jardin: privé

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Inscrit au titre des Monuments Historiques